



## Avis du Conseil Scientifique de la Réserve naturelle nationale de Camargue réuni le 06 mai 2022 et portant sur l'actualisation du Plan de Gestion

Le Conseil Scientifique de la Réserve naturelle de Camargue, réuni le 06 mai 2022 en session ordinaire en présence de 10 de ses 17 membres nommés par l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021, a pris connaissance de la méthodologie utilisée pour actualiser la stratégie de gestion de la Réserve et des orientations stratégiques par enjeu.

Le Conseil Scientifique de la RNN Camargue préconise pour la poursuite de la rédaction du plan de gestion :

- 1. Que la formulation utilisée pour qualifier les états visés sur le long terme des différents enjeux soit plus détaillée** et évite l'usage de termes génériques comme « naturel » ou « bon » qui prêtent à interprétation ; et que dans cette analyse des états les justifications écologiques et socio-économiques soient plus explicites et davantage développées ;
- 2. D'actualiser le graphe de variation des niveaux d'eau du Vaccarès et de produire un graphe du même type pour les étangs inférieurs ;**
- 3. De concevoir et utiliser des indicateurs de salinité sur le même modèle que ceux en usage pour établir les graphes de niveaux d'eau ;**
- 4. D'accorder dans ce plan une place spécifique en tant que tel au phénomène de montée du niveau marin** et ne pas l'inclure systématiquement, eu égard à son impact sur les biotopes deltaïques qui est propre, sous un chapeau transversal « changement climatique » ;
- 5. D'associer les membres du Conseil scientifique pour approfondir certaines réflexions** en particulier :

- la modélisation hydrologique
- la cartographie avec traitement d'image et les suivis de la couverture végétale (lien avec le suivi du trait de côte, de la dynamique des dunes, de l'évolution de certains milieux...)
- les indicateurs botaniques
- les indicateurs entomologiques
- l'intégration des enjeux liés au changement climatique

**Concernant l'éventualité d'un projet de réintroduction du lapin, le Conseil scientifique de la Réserve considère qu'il s'agit d'un projet expérimental, et émet des réserves sur le succès potentiel** de l'opération, au moins à l'échelle de la durée d'un plan de gestion, et sur les implications qu'un tel projet aurait sur les territoires de la réserve (création d'enclos d'élevage...). Si ce projet devait se mettre en place il devrait faire l'objet d'une étude pilote localisée sur des sites de moindre enjeu écologique.

Pour le plan de gestion suivant :

- **Étendre la durée du plan de gestion à 10 ans**, avec une évaluation à mi-parcours

**Professeur François RAMADE,**

**Président du Conseil Scientifique de la RNN Camargue**